



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
Fax. : 01 60 07 75 44
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal du 29 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, dûment convoqué le vingt-cinq mars 2026, s'est réuni dans la salle 1 dite salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : **27**
Date convocation : **16/04/2026**
Présents : **20 – 21 à partir de 19h17**
Votants : **26 – 27 à partir de 19h17**

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Catherine BARBERO, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Alexandre SCHERR, Olivier LUCAS, Isabelle JODIN, Laurence AUDIBERT, Christophe LAMBERT, Christophe LASSERRE, Sandrine MARTINS, Valentine FAURE-PIEKARZ, Cédric LE CHEVALIER, Thibaud FADIN, Lonni MARTINS, Betty FOULON, Mattéo DA SILVA MATOS, Dominique FRANÇOISE, Catherine CORCY, Hervé GUISE, Erick DERIVRY.

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Christophe PRUDHOMME a donné pouvoir à Dominique FRANCOISE
Charlotte LE MAITOUR a donné pouvoir à Sandrine MARTINS
Gaëlle TREMPONT a donné pouvoir à Valentine FAURE-PIEKARZ
Henri AUBERT a donné pouvoir à Christophe LASSERRE
Martine MARCHAL a donné pouvoir à Laurence AUDIBERT
Nathalie PEREIRA FORDELONE a donné pouvoir à Hervé GUISE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Madame Fanny BILLY a été désigné pour remplir cette fonction qu'elle a accepté.

DELIBERATION N° 2026-023 : CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-22,

CONSIDERANT la nécessité de créer un certain nombre de commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de créer les commissions suivantes et de fixer le nombre de Conseillers municipaux appelés à y siéger, comme suit, le Maire étant Président de droit

de toutes les commissions :

Nom de la commission	Nombre de membres
Communication	10
Urbanisme / Développement urbain / Cadre de vie	10
Affaires scolaires et périscolaires / Petite enfance / Actions intergénérationnelle et solidarités	10
Finances	10
Sécurité / Prévention	10
Animations / Associations / Sports / Culture / Jeunesse	10
Travaux / Infrastructures / Patrimoine	10

APPROUVE le procédé de désignation par vote à main levée des Conseillers municipaux qui siégeront au sein de ces commissions municipales, au prorata du résultat du scrutin électoral du 15 mars 2026 arrondi à l'entier le plus proche:

1- Communication

Se présentent et sont élus, les membres suivants :

- LE MAITOUR Charlotte
- FAURE PIEKARZ Valentine
- BARBERO Catherine
- MARTINS Sandrine
- LUCAS Olivier
- SCHERR Alexandre
- TREMPONT Gaëlle
- LAMBERT Christophe
- CORCY Catherine
- DERIVRY Erick

2- Urbanisme / Développement urbain / Cadre de vie

Se présentent et sont élus, les membres suivants :

- LUCAS Olivier
- AUDIBERT Laurence
- MARCHAL Martine
- MARTINS Lonni
- FADIN Thibaut
- BILLY Fanny
- FOULON Betty

- LASSERRE Christophe
- FRANCOISE Dominique
- DERIVRY Erick

3- Affaires scolaires et périscolaires / Petite enfance / Actions

intergénérationnelle et solidarités

Se présentent et sont élus, les membres suivants :

- JODIN Isabelle
- TREMPONT Gaëlle
- LE MAITOUR Charlotte
- FAURE PIEKARZ Valentine
- MARTINS Sandrine
- LAMBERT Christophe
- DA SILVA MATOS Mattéo
- BILLY Fanny
- PEREIRA FORDELONE Nathalie
- PRUDHOMME Christophe

4- Finances

Se présentent et sont élus, les membres suivants :

- BARBERO Catherine
- BILLY Fanny
- LE MAITOUR Charlotte
- JODIN Isabelle
- BUSSY Fabrice
- SCHERR Alexandre
- LUCAS Olivier
- AUDIBERT Laurence
- CORCY Catherine
- FRANCOISE Dominique

5- Sécurité / Prévention

Se présentent et sont élus, les membres suivants

- BILLY Fanny
- FOULON Betty
- MARCHAL Martine
- FADIN Thibaut
- LE CHEVALIER Cédric
- LAMBERT Christophe
- LASSERRE Christophe
- SCHERR Alexandre
- FRANCOISE Dominique
- GUISE Hervé

6- Animations / Associations / Sports / Culture / Jeunesse

Se présentent et sont élus, les membres suivants :

- BUSSY Fabrice
- JODIN Isabelle
- TREMPONT Gaëlle
- LE MAITOUR Charlotte
- MARTINS Sandrine
- FAURE PIEKARZ Valentine
- DA SILVA MATOS Matteo
- BILLY Fanny
- PRUDHOMME Christophe
- GUISE Hervé

7- Travaux / Infrastructures / Patrimoine

Se présentent et sont élus, les membres suivants :

- SCHERR Alexandre
- BARBERO Catherine
- MARTINS Lonni
- LE CHEVALIER Cédric
- LUCAS olivier
- AUDIBERT Laurence
- BILLY Fanny
- BUSSY Fabrice
- PEREIRA FORDELONE Nathalie
- DERIVRY Erick

PRECISE que le règlement intérieur voté ultérieurement régira le fonctionnement des commissions ainsi créées.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 29 avril 2026

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,



Arnaud BRUNET

Le Tribunal administratif de Melun peut être saisi par voie de recours formé contre une délibération du Conseil municipal pendant un délai de deux mois